

Article 59: Îlot déstructuré
Municipalité de Sainte-Croix

33102-05-A
Type 1

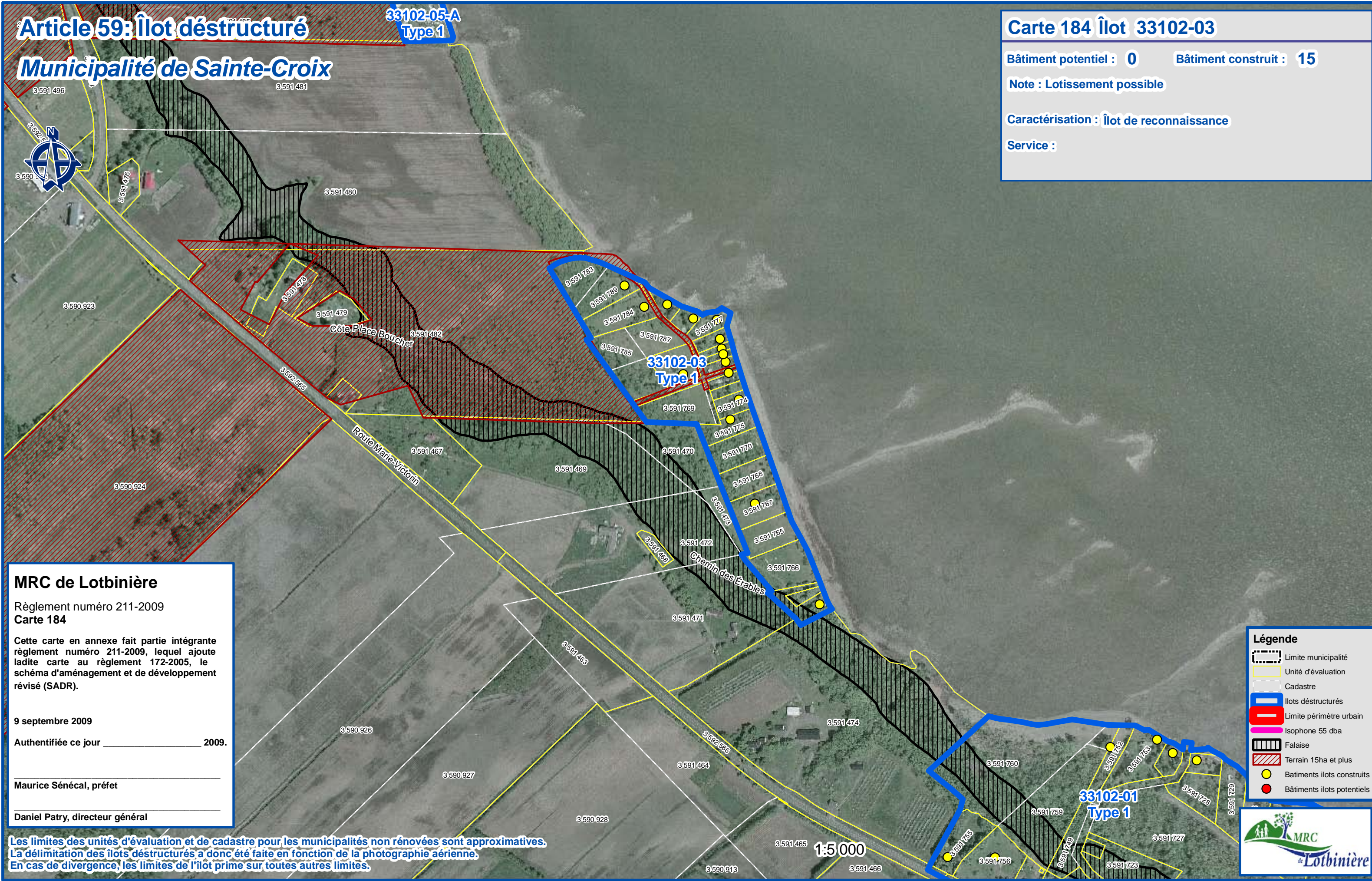
Carte 184 Îlot 33102-03

Bâtiment potentiel : **0** Bâtiment construit : **15**

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :



MRC de Lotbinière

Règlement numéro 211-2009
 Carte 184

Cette carte en annexe fait partie intégrante
 règlement numéro 211-2009, lequel ajoute
 ladite carte au règlement 172-2005, le
 schéma d'aménagement et de développement
 révisé (SADR).

9 septembre 2009

Authentifiée ce jour _____ 2009.

Maurice Sénécal, préfet

Daniel Patry, directeur général

Légende

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Îlots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- Falaise
- Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives.
 La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne.
 En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

